

Réf: Dossier 250521

## Avis de constitution

### SOCIETE « GOOGNON »

Siège ABIDJAN ABOBO AKEIKOI Carrefour André Bar,  
Lot 122 Ilot 13, Lot 122, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOOGNON »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Développement et vente de solutions informatiques ; Communication et marketing digital ; Prestations de services ; Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO AKEIKOI Carrefour André Bar, Lot 122 Ilot 13, Lot 122, Ilot 13

Dirigeant(s) M DAGO DASSI ANGE PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05459 du 18/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67301/GTCA/RC/2023 du 18/09/2023

